

***Dakar, Sénégal, 1<sup>er</sup> mars (Infosplusgabon) - Le gouvernement sénégalais a adopté, mercredi, un projet de loi autorisant le président de la République à ratifier l'accord de coopération signé le 9 février dernier avec la Mauritanie portant sur le développement et l'exploitation de réservoirs de gaz entre les deux pays.***

Cet accord, signé à l'occasion de la visite officielle de deux jours du président Sall en Mauritanie, concerne le champ gazier Grand Tortue/Ahmeyin (Gta) se trouvant aux frontières maritimes entre les deux pays.

Le champ gazier "Grand Tortue/Ahmeyim", mis à jour en janvier 2016, est considéré comme "le plus important gisement" en Afrique de l'Ouest, avec des réserves estimées à 450 milliards de m<sup>3</sup>.

"Ce gisement de gaz est très important pour l'avenir de nos deux pays. S'il est exploité comme nous le voulons, nous l'espérons à partir de 2019, il va alors contribuer à accélérer les processus de développement et d'émergence de nos deux pays", avait déclaré le président Macky Sall.

Selon l'accord, le Sénégal et la Mauritanie vont se partager équitablement la production du champ gazier Grand Tortue/Ahmeyin (Gta).

"Ce que nous sommes en train de faire est historique. Lier notre destin, engager nos deux pays pour travailler de façon responsable, nous accorder sur la nécessité de partager la ressource au taux de 50% chacun parce qu'elle est à la frontière entre les deux pays", s'est félicité le président sénégalais.

FIN/INFOSPLUSGABON/IUO/GABON 2018

© Copyright Infosplusgabon